



RESOLUTION DES ELUS DU CSE SIEGE Sur le projet GENESYS CSE SIEGE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2026

Le CSE Siège a rendu son avis sur le projet GENESYS en avril 2026 et avait, à cette occasion, demandé qu'un point d'information régulier soit fait en séance sur l'avancement du projet.

Les élus réitèrent cette demande puisqu'aucune information ne leur a été fournie depuis le mois d'avril.

A la suite de la demande des élus pour la tenue de ce CSE extraordinaire, la direction les a informés aujourd'hui sur la phase préparatoire du projet GENESYS et son impact sur l'organisation des plateaux et régies à la rentrée de septembre 2026.

Si un accord de méthode, qui prévoit la création d'une commission de suivi, est proposé à la signature des organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise, les élus du CSE siège considèrent néanmoins que l'impact du projet GENESYS sera plus important au niveau du siège.

Les élus ont noté la proposition de la direction de renforcer la représentation du siège dans la commission ad-hoc. Ils demandent que cette proposition soit suivie de faits.

A défaut, les élus se réservent la possibilité de créer une commission spécifique au niveau du CSE siège.

VOTANTS : 18

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 1

Les organisations syndicales FO, CGC, SNJ, CGT et CFDT s'associent

Paris, le 16 juillet 2026

Olivier VIRATELLE

Secrétaire Adjoint du CSE Siège de FTV